

# Malaucène : une convention pour créer 211 emplois

Après la fermeture du site des papeteries, l'État et l'entreprise s'engagent



Le site des papeteries de Malaucène a fermé ses portes au printemps dernier. Hier Michel Fievez, président de Malaucène Industrie, et le préfet François Burdeyron, signaient la convention de revitalisation.

/ PHOTOS JÉRÔME REY ET S.D.

Une nouvelle page de l'histoire économique du bassin de Malaucène est en train de s'écrire. Après la fermeture du site des papeteries, pour lesquelles les salariés se sont battu bec et ongles, hier en préfecture le président de Malaucène Industrie et le préfet de Vaucluse ont signé une convention de revitalisation du territoire de Malaucène. Un dispositif prévu par la loi, comme l'a rappelé François Burdeyron, et au terme duquel l'entreprise, en l'espèce le groupe Schweitzer Mauduit International, s'engage à mettre en œuvre des actions concrètes au cours des trois ans à venir afin d'atténuer les effets des licenciements programmés et de créer un nombre d'emplois au moins égal au nombre de ceux supprimés, soit 211.

Se félicitant du succès de la première convention de revitalisation, signée il y a deux ans entre le groupe et l'État lors de la première vague de suppression de 69 emplois, Michel Fievez, président de Malaucène Industrie, a précisé que ce dispositif

avait abouti à la création de 86 emplois. "Dans cette convention, nous avons pris en compte l'effort réalisé par l'entreprise pour maintenir le site en l'état afin de favoriser toute reprise", souligne le préfet François Burdeyron, pour qui cette convention est un document gagnant pour le territoire, puisqu'il prévoit des créations d'emplois, gagnant pour l'État et gagnant pour l'entreprise qui "montre ainsi qu'elle n'est pas indifférente au sort du territoire qu'elle quitte".

Le périmètre d'intervention de la convention s'étend sur la commune de Malaucène, la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove), et la Communauté de communes du pays Vaison Ventoux (Copavo). Par cette convention, la société Malaucène Industrie engage sa contribution financière à hauteur de 855 000 € et confie au cabinet Sofred Consultants une mission d'accompagnement dans l'élaboration et la mise en œuvre de cette convention. Un document qui prévoit quatre actions de revitalisation :

le financement de projets industriels et/ou commerciaux ayant pour but la création d'activité et d'emploi sur le site des papeteries de Malaucène; la mise en place d'un fonds de garantie en partenariat avec la banque Chaix; l'accompagnement des créations d'emplois portées par des entreprises locales ainsi que celles portées par des investisseurs extérieurs au périmètre de revitalisation.

Afin de veiller au strict respect de ces engagements, un comité de pilotage composé des représentants de Malaucène Industrie, du cabinet de consultants, de l'État et des responsables syndicaux sera mis en place. Ce comité devrait se réunir deux fois par an. Au terme des trois ans pour lesquels a été signée la convention, un bilan final sera dressé. Et en cas d'inexécution partielle ou totale de ses engagements, l'entreprise versera au Trésor public une somme égale à la différence entre le montant des sommes effectivement versées et celles prévues.

M. QUINETTE et S. DUMAGEL

## LES REPÈRES

**2007** : annonce par SWM de l'arrêt de la machine à papier, avec 69 départs, censés sauver les 211 autres salariés.

**1<sup>er</sup> avril 2009** : les derniers de la machine à papier s'en vont.

**17 avril 2009** : à la surprise générale, SWM annonce la fermeture totale du site, avec 211 licenciements à la clé.

**Octobre 2009** : fin de la production. Début des recherches d'éventuels repreneurs.

**Mai 2010** : les derniers salariés chargés d'entretenir les machines pour une éventuelle reprise quittent le site.

**Juin 2010** : début du démantèlement de l'usine.

**Novembre 2010** : signature de la convention de revitalisation.

## ACCORDS DE PRÊTS AVEC LA BANQUE CHAIX

En parallèle de la signature de la convention de revitalisation du territoire de Malaucène, le président de Malaucène Industrie, Michel Fievez, et le directeur général de Kerry à Apt ont chacun signé un accord de prêt bancaire avec la banque Chaix.

Il s'agit de prêt à taux zéro consenti par la banque, chaque entreprise s'engageant à apporter des fonds. Le but étant le développement d'entreprises créatrices d'emplois dans le territoire de revitalisation de Malaucène d'une part et de Kerry d'autre part (l'entreprise aptésienne

ayant de son côté signé sa convention de revitalisation en février 2010).

Pour Malaucène Industrie le prêt consenti par la banque Chaix, d'une durée de 3 à 5 ans, s'élève à 1 200 000 €, ce qui avec les 855 000 € engagés par l'entreprise dans la convention de revitalisation porte à 2 millions d'euros l'engagement financier de Malaucène Industrie sur le territoire. Pour Kerry, la Chaix a consenti un prêt de 800 000 €.

Ces fonds doivent servir d'effet levier afin de financer des projets sur ces territoires respectifs.

## L'ÉCHEC

### Histoire d'une fermeture

La décision en 2009 par le groupe SWM de fermer les papeteries de Malaucène, spécialisées dans le tipping (fabrication du papier qui entoure les filtres de cigarettes), provoque la colère des salariés et des élus des collectivités territoriales. Les employés, avec l'aide de l'expert Secafi, contestent le motif "économique" du licenciement et se lancent dans la recherche d'un repreneur. Un seul candidat se montre très intéressé, fin 2009, que SWM est prêt à accepter. Mais il s'agit d'un "serial repreneur": les salariés et les élus locaux font pression pour que le projet n'aboutisse pas.

Un autre candidat avec un projet innovant sera écarté par le groupe. Secafi propose alors une solution de portage par les collectivités qui semblent très enthousiastes. Mais le temps passe et le projet est abandonné. La mission de l'Adev (Agence de développement économique du Vaucluse), mandatée par le préfet pour chercher également un repreneur, s'arrête en mai 2010 sans résultat. Le site est démonté et il reste à régler la question de la dépollution. **M.Q.**